

LA FORMATION

- Outre les indispensables formations liées à l'acquisition de « compétences clés » : FLE, Communication Professionnelle, Code de la Route, PSC1, nous avons développé l'accès à des titres professionnels tels que : magasinier, préparateur de commandes, conducteur d'engins TP, Service Aux Personnes...
- Nous nous attachons, dès cette année, à promouvoir la Certification CléA (en partenariat avec le CIBC) et permettre les conditions de validation, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de parcours CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) pour les salariés polyvalents de nos ACI. Ce dispositif devrait concerner plus de 25 salariés dès 2020.
- Ce CQP est accessible à tous les salariés polyvalents dont les structures relèvent de la branche des ACI, qui souhaitent faire reconnaître leur maîtrise d'un socle de compétences en matière de savoirs de base, savoir-être, savoirs procéduraux et professionnels liés à une situation de production. Il se décompose en 4 modules :
 - Développement de compétences clés
 - Sensibilisation aux technologies de l'information et de la communication
 - Prévention des risques, santé et sécurité au travail
 - Acquisitions de capacités et compétences professionnelles liées au support de production du Chantier d'Insertion : le poste de travail devient une situation apprenante.

LES SORTIES

LES SORTIES :

Pour les 4 ACI sur 33 sorties (hors sorties neutralisées)

- 33% de sorties dynamiques pour l'Atelier de Jeannette
- 75% de sorties dynamiques pour les Ateliers de Châtillon sur Chalaronne
- 68% de sorties dynamiques pour les Ateliers de Trévoux
- 75% de sorties dynamiques pour l'Epicerie Solidaire



LES PROJETS 2020

Expérimentation de la Plateforme RSA

Fin 2019, nous avons été retenu dans le cadre d'un appel à projet CD01 et FSE* pour déployer un nouveau dispositif expérimental qui a pour but de co-construire avec le Conseil Départemental de l'Ain une plateforme d'accueil, de diagnostic et de positionnement des nouveaux bénéficiaires du RSA avec pour objectifs :

- ◆ Améliorer la qualité et la pertinence de l'orientation.
- ◆ Lever le frein de la mobilité durant la période d'évaluation
- ◆ Inscrire rapidement les personnes dans une dynamique de parcours en s'appuyant sur leurs capacités et leurs compétences
- ◆ Permettre un lien cohérent et un enchaînement pertinent des étapes de parcours conduisant à la sortie positive plus rapide du RSA
- ◆ Être force de proposition d'amélioration ou de création de nouvelles étapes de parcours.

* MCIE : Mobilisation Collective et Individuelle vers l'Emploi

* FSE : Fonds Social Européen

Pôle Insertion & Emploi

Les Entreprises Solidaires

138 allée des artisans, BP 428, 01604 Trévoux cedex

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h

Tél. 04 74 08 82 03 chantier.insertion@valhorizon.fr www.valhorizon.fr



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme national « emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. 4

Pôle Insertion et Emploi



RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2019

AU SERVICE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION :
ACCOMPAGNEMENT-FORMATION-MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

La nécessaire implication des collectivités territoriales

« L'Atelier Chantier Insertion est une initiative qui naît d'une double préoccupation territoriale. Celle de la progression des personnes jeunes et adultes, éloignées conjoncturellement ou structurellement de l'activité économique et celle de l'action concrète, utile au « pays », au territoire et à leurs habitants.

Associant toujours plusieurs partenaires de la vie sociale et économique locale dont systématiquement les collectivités territoriales, le Chantier Insertion implique la mise au travail pour une production grandeur nature, d'un groupe de personnes, encadré par un personnel qualifié techniquement et pédagogiquement.»

Cette définition date de 1995 et on ne peut que constater qu'elle n'a pas pris une ride.

Aujourd'hui encore nous accompagnons des personnes dans le cadre d'une activité salariée pour qu'elles puissent construire un parcours d'insertion vers l'accès à l'autonomie qui passe la plupart du temps par l'emploi durable.

Notre métier reste et restera l'insertion des publics en difficulté et nous utilisons l'activité économique pour réaliser notre mission première.

Cette activité repose sur la relation que nous établissons avec les donneurs d'ordre, les associations, les collectivités, les entreprises et les particuliers qui nous confient des tâches, des chantiers.

Nous agissons sur un territoire donné et c'est sur ce territoire que nous avons noué, depuis maintenant 27 ans une relation partenariale singulière avec les collectivités locales. En effet, depuis bientôt 30 ans nous contribuons à accompagner les habitants du territoire dans une relation gagnant/gagnant avec les collectivités, et que nous souhaitons voir se poursuivre.

Pourquoi gagnant/gagnant ?

Parce que toute organisation, quelque soit sa taille ou son secteur d'activité a un **impact économique positif** sur son territoire d'implantation, grâce aux salaires versés, aux dépenses liées à son activité, aux taxes versées, ceci est l'impact direct.

Il existe aussi l'impact indirect, celui des achats sur l'ensemble de sa chaîne de fournisseurs. L'impact induit, est non seulement celui de la consommation des salariés des ACI mais encore des salariés de la chaîne des fournisseurs qui eux aussi, consomment une partie de leur salaire sur le territoire.

Au-delà de la valeur créée sur le territoire, les ACI génèrent également une **valeur sociale ajoutée**, que les outils de l'économie classique ne parviennent pas à évaluer :

- Le fait de permettre à un salarié de passer son permis de conduire et d'acquérir un véhicule, améliore sa mobilité
- La formation d'un salarié quelle qu'elle soit, interne ou externe : le Certificat de Qualification Professionnelle d'agent polyvalent, améliore sa performance en termes de retour à l'emploi
- La situation personnelle améliorée, aide pour sortir du surendettement, un dossier AAH, APL, CAF ouvert.... et tant d'autres indicateurs.

On peut donc constater que l'implantation d'un Atelier Chantier Insertion sur un territoire n'est bien évidemment pas une charge mais un atout pour le territoire. La relation entre la collectivité et la structure d'insertion est bien une relation gagnant/gagnant puisqu'elle permet à la première de créer de la richesse économique et sociale en confiant une activité à la seconde.

LES ATELIERS CHANTIERS INSERTION

- * 78 salariés polyvalents
- * 33 entrées en 2019
- * 55 hommes et 23 femmes
- * 33 allocataires des minima sociaux
- * 16 jeunes de moins de 26 ans
- * 20 personnes de plus de 50 ans
- * 19 travailleurs handicapés



- * 80 personnes accompagnées sur les A.C.I.
- * 30.39 équivalent temps plein de salariés polyvalents en parcours d'insertion.
- * La durée moyenne de passage est d'un peu plus d'une année.
- * 67,65 % de sorties dynamiques
- * 344 personnes ont été accompagnées par le service Sésame

Les Ateliers de Trévoux

ESPACE VERTS & BÂTIMENT

- * 4 encadrants techniques
- * 51 salariés en 2018
- * 3 équipes de 9 postes de travail en entretien des espaces verts, espaces naturels et 1 équipe de 4 personnes sur l'activité second œuvre du bâtiment
- * 2 postes en mécanique. 29 285 heures de travaux

L'atelier de Jeannette

REPASSAGE & PETITE COUTURE

- * 1 encadrante technique
- * 7 salariés sur 5 postes de travail
- * 5 660 heures de travaux d'entretien du linge

Les Ateliers de Châtillon

ESPACE VERTS

- * 1 encadrant technique
- * 11 salariés sur 9 postes de travail en entretien des espaces verts et des espaces naturels
- * 10 989 heures de travaux réalisés

Epicerie Solidaire

TREVOUX - JASSANS

- * 1 responsable opérationnelle
- * 1 encadrante technique
- * 1 conseillère en Economie Sociale et Familiale
- * 13 salariés sur 7 postes de travail : employé libre service, concierge et livreur.
- * 8 851 heures réalisées

TÉMOIGNAGES DE SALARIÉS EN PARCOURS D'INSERTION

« J'ai le projet de créer mon activité de production de légumes bio. C'est une démarche qui demande une préparation importante et du temps (étude de marché, recherche de terrains, acquisition de matériel, formation en gestion et commercialisation...). Je suis père de 3 enfants, j'ai donc recherché une solution alternative et viable en attendant de finaliser mon projet. J'ai été soutenu et, grâce au Chantier Insertion, j'ai suivi une formation de cariste et de magasinier à Bourg

en Bresse (via LUSIE et SMF). La logistique est un secteur qui recrute. Ma formation me permet de travailler en entrepôt ou en entreprise. J'ai obtenu un CDD de 12 mois avec des horaires adaptés : j'ai un revenu stable qui me permet de poursuivre la construction de ma future activité avec optimisme et une certaine sérénité. »

Richard B, salarié des Ateliers de Trévoux en espaces verts

« Lorsque je suis arrivé au Chantier Insertion, je cumulais beaucoup de difficultés et je n'avais plus du tout confiance en moi. Au fil des mois, j'ai pu réaliser que je menais à bien les tâches demandées, que je pouvais prendre des initiatives et développer/valoriser mes compétences. Avec l'aide des dispositifs proposés dans le parcours d'insertion, j'ai pu être accompagné dans la prise en compte de mes problèmes de santé, de mes difficultés financières et de mobilité. J'ai obtenu un Titre Professionnel de préparateur de commandes, puis j'ai effectué une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel dans une entreprise du territoire. A l'issue de cette période « de stage », l'entreprise m'a fait confiance : j'ai obtenu un contrat de travail, j'ai pu acheter une voiture. Ma situation se stabilise : je peux enfin envisager de rechercher un logement plus adapté et confortable. »

Grégory G, salarié des Ateliers de Trévoux à l'atelier mécanique

« Lorsque j'ai intégré l'Epicerie Solidaire, je n'avais aucun projet professionnel. J'ai découvert un véritable métier. Grâce à l'ensemble de l'équipe, j'ai pu acquérir des méthodes de travail, des gestes professionnels, du vocabulaire ; j'ai acquis et développé des compétences et appris à travailler en équipe. J'ai suivi une session de remise à niveau qui m'a donné le goût de la formation et j'ai participé à un module de Communication Professionnelle qui m'a aidé à prendre confiance en moi.

J'ai obtenu un CDD de courte durée en qualité d'Employée de Libre-Service dans un magasin de Villefranche sur Saône : cette expérience a confirmé mon choix. J'ai repris mon parcours à l'Epicerie Solidaire : je m'engage (pour 2020) dans la préparation du Certificat de Qualification Professionnelle d'employée polyvalente : je vais pouvoir développer, confirmer et valider des compétences. »

Astou C : salariée de l'Epicerie Solidaire



AUTRES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DU PÔLE

Mobilisation Collective et Individuelle vers l'Emploi

30

Sur 21 mois

Personnes accompagnées

En 2019, l'association VALHORIZON a poursuivi son action MCIE à destination des bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi.

PRINCIPALES ACTIONS

- Organisation de la vie familiale
- Activation d'un nouveau rythme
- Intégration d'un collectif
- Reprise de confiance
- Implication sur le territoire
- Information sur l'environnement social économique local
- Connaissance de ses intérêts professionnels
- Elaboration de projets
- Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel
- Recherche d'emploi/formation

Freins majeurs

- ☒ santé
- ☒ mobilité
- ☒ découragement
- ☒ isolement
- ☒ défaut de qualification
- ☒ absence de projet
- ☒ perte de confiance
- ☒ fracture numérique

AIN'SERTION PLUS

Repris par Valhorizon depuis 2011 sur le territoire du Val de Saône, Côtière, *Ain'sertion Plus* s'adresse aux personnes isolées bénéficiaires du RSA socle au travers de la définition, la signature et le suivi d'un contrat d'engagement réciproque. Avec pour objectif de leur permettre de lever les obstacles à leur parcours d'insertion sociale, en vue, à terme de sortir vers l'emploi.

En 2019, 160 personnes ont ainsi été accompagnées par Catherine Mourisson, assistante sociale et référente unique en charge du dispositif.

INFIRMIER - AGENT DE SANTÉ

Face à des difficultés d'accès aux droits, aux soins et à l'information, considérée comme le premier frein à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires RSA, le Conseil Départemental de l'Ain a mis en place une action dont l'objectif est d'accompagner « vers l'accès aux soins ». 8 agents de santé ont ainsi été déployés sur le département depuis fin 2013, rattachés à des associations d'insertion par l'activité économique. L'infirmière diplômée d'état en poste, coordonne le parcours de soin des bénéficiaires, sur orientation des assistantes sociales du département. A la suite d'un bilan de santé complet en entretien, l'infirmière cible des objectifs de santé centrés sur les besoins de la personne. S'en suit un accompagnement individuel et personnalisé, proposant un soutien dans les démarches administratives, dans le choix des médecins et des structures de soins, une aide à la mise en relation avec les professionnels de santé et un accompagnement physique si besoin.

74 personnes ont été accompagnées sur ce dispositif en 2019.

UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DE L'INSERTION DES PUBLICS LE LAB' TERRITORIAL POUR L'EMPLOI

Nous bénéficions et participons aux services du Lab'Territorial pour l'Emploi, réseau de 10 structures insérantes de la Dombes, du Val de Saône et de la Côtière : 7 Ateliers Chantiers Insertion, 2 Associations Intermédiaires, 1 Entreprise d'Insertion avec pour objectifs de :

- Mieux communiquer sur les rôles et fonctions des SIAE
- Organiser la mobilité des salariés en insertion entre les structures de l'IAE et améliorer les parcours
- Harmoniser des pratiques d'accompagnement en faveur des salariés en insertion
- Organiser une structuration de la filière métier : Petite enfance, animation, services à domicile et d'autres secteurs à venir
- Animer des Ateliers mutualisés de Détermination Professionnelle et de Techniques de Recherche d'Emploi
- Créer une plateforme de retour à l'emploi durable
- Réaliser des Diagnostics RH (10 réalisés en 2019)
- Renforcer les liens avec les entreprises du Territoire et les Collectivités Territoriales (55 offres collectées dont 12 pourvues par une SIAE)

LES PREMIERS RÉSULTATS DEPUIS JANVIER 2019 :

9 salariés recrutés issus des SIAE dont 3 CDI au sein de Saône vallée proximité

6 contrats en CDD au sein du centre de loisirs et des crèches de Valhorizon

14 salariés en cours de professionnalisation au sein des crèches de Valhorizon

Forte amélioration des passerelles entre ces structures ayant permis aux salariés d'avoir des temps de travail choisis